

# Fiche d'intervention Adhérent VGHDS



En AG 2012, il avait été décidé de mettre en place une facturation pour les dépannages concernant un dérèglement de la configuration réseau liée à une manipulation de votre initiative, ou un problème qui ne concerne pas le réseau VGHDS ou bien si vous n'avez pas réalisé les actions de la fiche assistance. Nous ne l'avons pas mis en œuvre, mais devant le grand nombre de déplacements pour ces raisons, nous sommes contraints de l'appliquer.

Le principe : chez vous nous nous connectons à votre routeur avec notre Pc personnel, si la connexion fonctionne, nous facturons le déplacement. Si cela ne fonctionne pas et que nous constatons des modifications ou dégradation de l'installation indépendante de VGHDS (câblage, reset, système débranché, mal branché, routeur hs) l'intervention devient facturable.

Si cela vient de notre réseau aucune facturation ne sera effectuée.

- 
- ➔  : Remise en place connexion Wifi 20 €
  - ➔  : Remise en lieux et place câble (POE ou routeur) 20 €
  - ➔  : Reconfiguration routeur (suite reset adhérent) 20 €
  - ➔  : Changement routeur HS (programmation incluse) 30 €
  - ➔  : Câble cassé ou coupé par l'adhérent 20 €
  - ➔  : Déplacement 10 €

Nous ne dépannons pas les PC, MAC ou téléphone..., nous sommes là pour vous apporter une connexion internet pour le surf et les mails.

-----

## ATTESTATION DE PAIEMENT à remettre à l'adhérent

Je soussigné : \_\_\_\_\_

*(Nom, Prénom)*

Agissant en tant que représentant de l'association « Vienne et Glane Haut Débit solidaire », atteste avoir reçu ce jour un paiement d'un montant de : \_\_\_\_\_ de la part de : \_\_\_\_\_

-----

Au titre de son dépannage de connexion au réseau VGHDS.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_